



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU NORD

**AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC
sur le projet de
Plan Particulier d'Intervention (P.P.I.)
de la centrale nucléaire de Gravelines**

En application des dispositions du code de la sécurité intérieure, le projet de Plan Particulier d'Intervention de la centrale nucléaire de Gravelines est mis à la consultation du public.

Ce document est consultable pendant un délai d'un mois, du lundi 18 mars au 13 avril 2019 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de ces lieux au public :

Pour le département du Nord :

- En Préfecture de Lille (Direction des Sécurités),
- En sous-préfecture de l'arrondissement de Dunkerque,
- En mairie de chacune des communes concernées suivantes : Armouts-Cappel, Bierne, Bollezeele, Bourbourg, Brouckerque, Cappelle-Broucke, Cappelle la Grande, Coudekerque-Branche, Craywick, Crochte, Drincham, Dunkerque, Eringhem, Fort-Mardyck, Grand-Fort-Philippe, Grande-Synthe, Gravelines, Holque, Looberghe, Loon-Plage, Malo-les-Bains, Mardyck, Merckeghem, Millam, Petite-Synthe, Pitgam, Tétéghem-Coudekerque-Village, Rosendaël, Saint-George-sur-l'Aa, Saint-Pierre-Broucke, Saint-Pol-sur-Mer, Spycker, Steene, Watten, Zegerscappel.

Pour le département du Pas-de-Calais :

- En Préfecture d'Arras (Direction des Sécurités),
- En sous-préfecture des arrondissements de Saint-Omer et de Calais.
- En mairie de chacune des communes concernées suivantes : Ardres, Audruicq, Autingues, Balinghem, Calais, Coulogne, Eperlecques, Guemps, Les Attaques, Marck, Muncq-Nieurlet, Nielles-les-Ardres, Nortkerque, Nouvelle-Eglise, Offekerque, Oye-Plage, Polincove, Recques-sur-Hem, Ruminghem, Saint-Folquin, Sainte-Marie-Kerque, Saint-Omer-Capelle, Vieille-Eglise, Zutkerque.

Un registre est mis à disposition dans les lieux mentionnés ci-dessus afin de recueillir les observations de la population sur le projet de PPI.